

6. RESSOURCES HUMAINES

Une « centaine » d'enseignants-chercheurs, chercheurs, enseignants associés et vacataires de différents grades académiques (espace CAMES) auxquels s'associent d'autres intervenants internationaux

7. COOPERATION

Institutions locales : Faculté des Sciences et École Polytechnique (USTM), Les grandes écoles (ENS, ENSET, ENEF...), Université Omar Bongo (UOB), Centre National de Recherches Scientifiques et Technologique (CENAREST), les Entreprises diverses etc.

Institutions Internationales : Faculté des Sciences Agronomiques (UDs/Cameroun), Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II (Maroc), Gembloux Agro-Bio Tech université de Liège (Belgique), Université d'Abomey-Calavi (Bénin), etc. et des organismes tels AUF, l'IRD, OIF...

8. COMPETENCES A CAPITALISER

8.1 Agriculture

Aptitudes à diagnostiquer et résoudre les problèmes en rapport avec :

- la protection des végétaux (phytopathologie/phytopharmacie...)
- les sciences du sol et de l'environnement
- la conception, la mise en place, le suivi/évaluation des projets agricoles
- la production, la sélection et l'amélioration des semences

8.2 Élevage

Aptitudes à diagnostiquer et résoudre les problèmes en rapport avec :

- le choix des espèces et des races animales
- la gestion des systèmes d'élevage et de la conduite des troupeaux
- l'amélioration de la productivité des animaux d'élevage et la gestion de la faune sauvage
- la conception, la mise en place, le suivi/évaluation des projets d'élevage
- les domaines de l'aquaculture et de l'apiculture

8.3 Agroéconomie

Développer chez les étudiants l'aptitude à

- définir les cycles projets (conception, étude de faisabilité et exécution)
- analyser et juger de l'opportunité de vulgariser les programmes de développement rural et durable

8.4 Génie Industriel et alimentaire

Développer chez les étudiants l'aptitude à

- concevoir et superviser des projets de mise en place d'une agro-industrie
- déterminer la qualité microbiologique et nutritionnelle des produits alimentaires

9. DEBOUCHÉS

A ce jour l'état est le principal employeur (Ministère de l'agriculture/ministère de l'enseignement supérieur)

Autres possibilités :

- Entreprises agricoles diverses (nationales et internationales)
- Organismes internationaux (FAO, ONG, WCS, ...)
- Installations privées (bureaux d'études)

10. PERSPECTIVES

❖ Départements à créer

- * *Biotechnologies et Protection des Végétaux (BPV)*
- * *Sols et Environnement (SE)*
- * *Génie Rural (GR)*

❖ Projets

- Création des Masters recherche et d'un cycle de formation Doctorale dans les domaines de la Nutrition et Alimentation animales, des Biotechnologies et Santé Animales, de l'Amélioration Génétique et Systèmes de Production, Aquaculture
- Création des Masters recherche et formation doctorale en Sciences du sol et Environnement, Biotechnologies végétales, Agronomie et Protections des cultures.

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DU
TRANSFERT DES TECHNOLOGIES

UNIVERSITE DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE MASUKU



INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR D'AGRONOMIE ET DE
BIOTECHNOLOGIES
(INSAB)



INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR D'AGRONOMIE ET DE
BIOTECHNOLOGIES



Informations générales

BP 941 ou 943 Franceville – Gabon
Tel : 066 341727 (SG)
066 646488 (CRE)

[E-mail : insab.ustm@gmail.com](mailto:insab.ustm@gmail.com)

1. GENERALITES

1.1 Historique

Deux dates :

- **1986** : création du Département Génie Agricole (EPM/USTM)
- **2002** : transformation dudit Département en Institut National Supérieur d'Agronomie et de Biotechnologies (INSAB)

1.2 Missions

- Formation initiale et perfectionnement des cadres en agronomie
- Assistance pour la conception, l'élaboration et le suivi des projets agricoles et de développement rural et durable
- Diffusion des résultats de la Recherche en agronomie

2. STRUCTURE ADMINISTRATIVE ET ACADEMIQUE

2.1. Structure administrative

Direction générale ;

Direction des études

- Cycle Ingénieur Agronome (IA)
- Cycle Licence professionnelle (LP)

Secrétariat Général, avec

- service de la documentation, de l'impression et de la diffusion,
- Service des Relations extérieures
- service de la scolarité et des statistiques (non ouvert).

2.2. Structure académique

Elle comprend les départements (n = 4)

- Sciences Fondamentales de l'Ingénieur (SFI)
- Phytotechnologie (PTT)
- Zootechnologie (ZTT)
- Agroéconomie (AGE)



2.3 Structures d'appui scientifique et pédagogique

- Laboratoires
- Salles d'informatique
- Ateliers de productions (animales et végétales)
- Ferme expérimentale

3. OFFRES DE FORMATION

Formation classique en deux cycles

3.1 Cycle court : Licence Professionnelle (LP)

Durée : 6 semestres. 4 semestres de tronc commun, 2 semestres spécialisation (Productions Animales/Productions Végétales).

3.2 Cycle long : Ingénieurs Agronomes

Durée 10 semestres. 6 semestres de tronc commun, 4 semestres de spécialisation (Productions Animales/Productions Végétales)

3.3. Formations Spécialisées

Deux options actuellement disponibles

- Ingénierie industrielle et alimentaire (2IA)
- Agroéconomie ou agrobusiness (AE)



3.3. Enseignement

Association parfaite entre méthodes de pédagogie passive et active couvrant les cours magistraux (CM), les travaux pratiques (TP), les dirigés (TD), les travaux personnels de l'étudiant (TPE), les séminaires, conférences et stages en milieu rural et professionnel.

4. ENVIRONNEMENT D'ETUDES

- Pédagogie et recherche : plusieurs salles de classes de capacités variables, des salles de reprographie, des laboratoires et des salles informatiques avec connexion internet
- Vie associative : existence d'une mutuelle des étudiants, « L'AGRONOME », au service des étudiants
- Sur le plan social : Centre des Œuvres Universitaires (COU/USTM) s'occupe du logement, restauration et santé des étudiants en milieu universitaire

5. CONDITIONS D'ADMISSION

Deux possibilités

- **Exclusivement** sur concours pour :
 - première année d'études licence professionnelle et ingénieur agronome (Baccalauréat Cet D ou tout autre diplôme admis en équivalence)
 - troisième année ingénieur agronome et première année de masters (AE/2IA) (pour les titulaires d'un DTS, d'un BTS, d'une Licence ou de tout autre diplôme admis en équivalence).
- Etude de dossier pour les professionnels du domaine agricole (dans la limite des places disponibles)

Concours

- **Organisation**

Annuel (premier samedi du mois de juin) dans tous les chefs-lieux de province du Gabon

Les matières : biologie, physique- chimie, mathématiques, français et anglais sur une seule journée (8-18h).

- **Frais d'inscription : 20.000 FCFA** (équivalent aux frais de dossier non remboursables).